

Que faire sans le bac

Sommaire

- Repasser le bac p.1
- Poursuivre des études supérieures p.2
- Changer d'orientation p.5
- Conjuguer travail et formation p.6

Repasser le Bac

→ Redoublement

S'adresser en premier lieu à son lycée dès le jour des résultats du bac. Si vous êtes élève du public ou du privé sous contrat vous êtes autorisé à vous réinscrire l'année suivante dans votre établissement.

Nouveau bac et bénéfice des notes

À partir de la rentrée 2021, les lycéens passent la nouvelle formule du bac. Si vous redoublez en 2020-2021, vos bulletins scolaires sont pris en compte dans la note du bac, mais seulement ceux de la deuxième année de terminale.

En voie générale, il est possible de conserver ses notes égales ou supérieures à 10/20, obtenues aux épreuves anticipées de français et à l'épreuve de philosophie de l'ancienne formule du bac.

Quant aux autres notes, supérieures ou égales à 10, vous pouvez les conserver, à condition de choisir de suivre les enseignements de spécialité correspondants en terminale.

À noter : comme les disciplines ne sont pas toutes les mêmes entre 2020 et 2021, des dispositions transitoires ont été mises en place par le ministère de l'Éducation nationale afin de faire correspondre les anciennes et les nouvelles matières.

En revanche, les élèves devront passer les évaluations communes de terminale.

→ Bac en candidat libre

Les inscriptions se font auprès du Rectorat, généralement entre octobre et novembre chaque année.

Préparer le bac en candidat libre demande une forte motivation, il est recommandé de se faire aider, soit par des cours donnés à distance (voir ci-après), soit par des cours de soutien, voir fiches Actuel « Les cours de soutien » n°1.161.

→ Repasser le bac en alternance

Le module de réparation à l'examen par alternance (Morea) s'adresse aux jeunes ayant échoué 2 fois de suite au bac et désirant le préparer à nouveau, sous forme de modules et en alternance.

Les candidats doivent faire un bilan individuel et ne repasseront que les matières auxquelles ils ont échoué (moins de 10/20).

La formation se fait en alternance, 2 semaines de stage en entreprise et de 1 à 3 semaines de formation au lycée. Accompagnés par un tuteur, ils alternent 2 semaines de stage en entreprise et de 1 à 3 semaines de formation au lycée. Ils passent le bac en candidat libre tout en ayant un statut d'élève.

Pour connaître les structures et les formations proposées en Morea, contactez le service de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de votre académie. (page suivante)

Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire Année 2020-2021

Académie Aix-Marseille

Chargée de mission : Patricia PEDINIELLI-
patricia.pedinielli@ac-aix-marseille.fr

Assistante MLDS :
Nathalie MEUCCI -ce.mlds@ac-aix-marseille.fr-
Tél : 04 42 91 70 80
(Manosque, Gap, Aix, Marseille, Port-de-Bouc, Cavaillon,
Orange)

Académie Nice :

Béatrice SCHER, Coordinatrice académique MLDS
beatrice.scher@ac-nice.fr
Tél : 04 93 53 70 71 Tél : 06 85 76 02 94

Pour le Var : Secrétariat Tél. 04 94 09 55 16
secio83@ac-nice.fr
Christine FEDELICH Coordinatrice MLDS 83 – DSDEN du
Var Tél. 04 94 09 55 94 christine.fedelich@ac-nice.fr

Voir fiches Actuel

« L'orientation scolaire » n°1.03,
« Décrochage ou difficultés scolaires : aides et solutions
n° 1.17.

→ Enseignement à distance

Établissement sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, le CNED (Centre national d'enseignement à distance) propose des enseignements dans le respect des programmes officiels. Préparation à distance des baccalauréats généraux et technologiques et bacs professionnels.

CNED – Centre national d'enseignement à distance

BP 60200
86980 Futuroscope Chasseneuil Cedex
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr

→ Certificat de fin d'études secondaires - CFES

Vous avez échoué au bac mais vous pouvez obtenir le certificat de fin d'études secondaires - CFES :
Avec une moyenne inférieure à 8/20, vous avez le **niveau terminal**.
Avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, vous avez le **niveau bac**.

Ce certificat vous est délivré par le Rectorat, et vous permet l'inscription à certains concours ou formations

Rectorats

Académie Aix-Marseille Rectorat

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 70 00
www.ac-aix-marseille.fr

Académie de Nice Rectorat

53 avenue Cap-de-Croix
06181 Nice
Tél : 04 93 53 70 70
www.ac-nice.fr

Poursuivre des études supérieures

→ Préparer un BTS

Officiellement le niveau baccalauréat suffit pour entrer dans les sections de technicien supérieur. Se renseigner directement auprès des établissements mais ce sont souvent les lycées privés hors contrat qui seuls acceptent éventuellement des candidats non bacheliers
Voir fiche Actuel Cidj « Les BTS » n°1.436.

→ Capacité en droit

Le certificat de capacité en droit permet aux étudiant.es d'accéder à la première année de Licence de droit (ou la L2 si plus de 16 de moyenne obtenue à la capacité) ou de préparer le DUT Carrières juridiques (en fonction des résultats obtenus).

Admission : sans condition de titre

Durée de la formation : 2 ans

Préparations à la capacité en droit

06 - Alpes-Maritimes

Nice

Université Nice Sophia Antipolis

Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis Troabas
06050 Nice Cedex 1
Tél : 04 89 15 25 00
Bureau des masters : master-droit@unice.fr
http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/presentation

13 – Bouches-du-Rhône

Aix-en-Provence

Aix-Marseille Université – AMU Faculté de droit et de science politique

Site Aix-en-Provence
3 avenue Robert Schuman
13628 Aix-en-Provence Cedex 1
Tél : 04 42 17 27 25 40
<http://facedroit.univ-amu.fr>

Site Marseille Canebière

110-114 La Canebière
13001 Marseille
Tél : 04 96 12 61 40
<http://facedroit.univ-amu.fr>

83 - Var

Toulon

Université de Toulon UFR Faculté de droit Toulon

35 avenue Alphonse Daudet - BP 1416
83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 46 75 00
scolarite.droit@univ-tln.fr
<http://droit.univ-tln.fr>

84 - Vaucluse

Avignon

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse UFR-ip, droit, économie, gestion

74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon Cedex 1
Tél : 04 90 16 27 16
www.univ-avignon.fr

→ DAEU

Le DAEU (Diplôme d'accès aux études universitaires) est un diplôme de niveau IV (niveau bac). C'est une passerelle qui permet aux personnes n'ayant pas le baccalauréat, d'entrer à l'université ou de préparer des concours administratifs de niveau bac.

2 options :

DAEU option A : dominante littéraire, juridique
DAEU option B : dominante scientifique

Durée de la préparation : 1 an mais peut s'échelonner sur 4 ans maximum

Conditions d'inscription : soit être âgé de 20 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de l'examen et justifier à la même date de deux années d'activité professionnelle salariée ou d'une activité ayant donné lieu à deux années de cotisation à la sécurité sociale (périodes de chômage avec inscription Pôle Emploi, éducation d'un enfant, service national, participation à un dispositif de formation professionnelle, exercice d'une activité sportive de haut niveau...); soit avoir 24 ans ou plus au 1^{er} octobre de l'année de l'examen.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander une dispense de tout ou partie des conditions requises pour l'examen.

Pour se présenter au DAEU, il faut s'inscrire auprès du Service formation continue d'une université qui en organise les épreuves.

Pour les candidats étrangers, un *permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen* est nécessaire.

Pour en savoir plus : www.daeu.fr

Voir aussi fiche Actuel Cidj « Les diplômés en formation continue jusqu'au bac » n°4.711

Préparations au DAEU

06 - Alpes Maritimes

Nice

ASURE Formation

Université de Nice Sophia-Antipolis

Service Formation Continue

Campus Saint-Jean d'Angély

5 rue du 22 ème BCA

06300 Nice

Tél : 04 89 15 21 69-70/ 55

beatrice.dumont@unice.fr, madeleine.arnaud@unice.fr

<http://unice.fr/formation/formation-continue>**- DAEU options A et B**

Cours du jour, cours du soir

- DAEU à distance : <https://daeusonate.fr>

13 - Bouches du Rhône

Aix-en-Provence

Aix-Marseille Université – AMU

Service formation professionnelle continue

Hôtel Maynier d'Oppède

23 rue Gaston de Saporta

13625 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél : 04 42 60 42 80

fpc-daeu@univ-amu.fr

<http://fpc.univ-amu.fr>[https://www.univ-amu.fr/public/diplome-daccs-aux-](https://www.univ-amu.fr/public/diplome-daccs-aux-etudes-universitaires-daeu)[etudes-universitaires-daeu](https://www.univ-amu.fr/public/diplome-daccs-aux-etudes-universitaires-daeu)**- DAEU options A et B**

Existe en classique sur une année scolaire, et en intensif

de février à juin (pas toutes les options et pas partout)

Lieux de formation :

Aix-en-Provence DAEU A et B

04 13 94 21 70

Arles DAEU A : 04 90 49 38 82

Aubagne DAEU A : 04 13 55 18 96

Martigues DAEU A : 04 42 49 45 98

Gap DAEU A intensif : 04 13 94 48 13

Possibilité de formation à Salon-de-Provence et Tarascon

- DAEU à distance : <https://daeusonate.fr>

Marseille

Aix-Marseille Université

Service formation professionnelle continue

Centre Saint Charles

3 place Victor Hugo

13331 Marseille Cedex 3

Tél : 04 13 55 08 72

fpc-daeu@univ-amu.fr

<http://fpc.univ-amu.fr>**- DAEU options A et B**

Lieux de formation :

Marseille-St Charles :

04 13 55 06 01 (cours du soir) (A et B)

Marseille-St Jérôme 04 13 94 51 67 (B)

(cours de journée/intensif)

83 - Var

La Garde

Université du Sud – Toulon Var

UFR Lettres et Sciences Humaines – USTV

Campus de la Garde

Avenue de l'Université, Bâtiment Y

83130 La Garde

Tél : 04 94 14 22 50

ftlv@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr**- DAEU options A et B, cours du jour****- DAEU A intensif****- DAEU à distance : <https://daeusonate.fr>**

84 - Vaucluse

Avignon

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Service Formation continue

Campus Hannah Arendt

Site Chabrand

1 avenue Saint Jean

84000 Avignon

Tél : 04 32 74 32 27

sec-daeu@univ-avignon.fr

www.univ-avignon.fr**- DAEU A et B**

Cours de journée et à distance

Changer d'orientation

→ Service public régional de l'orientation SPRO PACA

- Plateforme d'accueil téléphonique

Tél : 0800 600 007 (appel gratuit depuis un fixe et un mobile)

Horaires : lundi au jeudi de 9h à 17h, vendredi de 9h à 13h
Informations sur les métiers, les secteurs qui recrutent, les dispositifs de formation tout au long de la vie, la VAE...et les aides et dispositifs et régionaux.

- Portail internet

www.orientation-region sud.fr

Information sur les métiers, les formations, le marché du travail, les dispositifs et les aides, actualités, agenda, annuaire des services...

→ Service d'orientation professionnelle - SEDOP

Le SEDOP propose un accompagnement dans la construction du projet professionnel : connaissance des métiers et des formations, évaluation des aptitudes et des compétences, orientation... Le SEDOP fait partie du dispositif des Espaces territoriaux d'accompagnement, d'information et d'orientation professionnelle (ETAIOIP).

Public : jeunes de moins de 26 ans sans qualification professionnelle de niveau V ou IV ; jeunes et adultes en difficulté d'insertion ou salariés à temps partiel.

Admission : après entretien auprès de la Mission locale, de Pôle emploi ou de Cap emploi.

→ Prévenir le décrochage scolaire et accompagner l'obligation de formation des 16-18 ans

Retour en formation initiale

Ce dispositif de retour en formation initiale, en lien avec le Service public régional de formation (SPRO), facilite le droit au retour en formation pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ou ne possédant que le brevet ou le certificat de formation générale.

Prise en charge et suivi personnalisé dans les 15 jours suivants le premier contact par téléphone, puis rendez-vous avec un référent (accompagnement avant, pendant et après le retour en formation).

Tél : 0 800 122 500

(appel gratuit du lundi au vendredi de 10h à 20h)

<http://reviensteformer.gouv.fr>

→ Sites de l'ONISEP

www.nouvelles-chances.gouv.fr

Site de l'ONISEP pour les jeunes en situation de décrochage (site web et application mobile)

www.monorientationenligne.fr

Service en ligne de l'ONISEP : orientation scolaire par mail, tchat et téléphone, conseils, boîte à outils (gratuit)

<https://moa.onisep.fr/#/>

Application proposée par l'ONISEP : Mon orientation augmentée (MOA) destinée aux collégiens et lycéens pour un accompagnement personnalisé. Informations sur les métiers, les formations, les établissements, calendrier de l'orientation, quizz... (accessible sur mobile, tablette et ordinateur)

→ AFPA

AFPA – Association pour la formation professionnelle des adultes

Délégation régionale PACA

9 boulevard de Louvain

13008 Marseille

Tél : 3936

Pas d'accueil du public

www.paca.afpa.fr

Les formations de l'AFPA sont validées par des titres professionnels ou des certificats de qualifications professionnelles (CQP) délivrés par le Ministère du travail et inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Domaines de formation : BTP, industrie, tertiaire (administratif et service).

Liste des établissements et des formations, conditions d'admission...sur le site de l'AFPA.

Dans la plupart des centres de formation, l'hébergement et la restauration sont assurés sur place.

Public : 17 ans minimum, demandeurs d'emploi, salariés.

Lieux de formation : Alpes maritimes, Hautes Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.

→ CNAM – Conservatoire national des arts et métiers

Établissement public de promotion sociale relevant du ministère de l'Éducation nationale qui délivre des certificats de compétences ou des diplômes homologués par l'État de niveau Bac + 2 à Bac + 5.

Formations modulaires dispensées le soir ou en journée, le samedi et à distance.

Domaines de formation : scientifiques, techniques et tertiaires. Public : salariés, demandeurs d'emploi

CNAM Centre de Nice

41 Boulevard de Napoléon III

06206 Nice Cedex 3

Tél : 04 13 94 33 40

nice@cnam-paca.fr

www.cnam-paca.fr

CNAM Centre d'Aix-en-Provence

2 Cours des Arts et Métiers
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 13 94 33 40
aix@cnam-paca.fr
www.cnam-paca.fr

CNAM Centre de Marseille

12 place des Abattoirs
13015 Marseille
Tél : 04 04 13 94 33 40
marseille@cnam-paca.fr
www.cnam-paca.fr

CNAM Centre d'Avignon

Technopole Agroparc
60, Chemin de Fontanille
BP 1242
84911 Avignon Cedex 9
Tél : 04 90 81 54 50
avignon@cnam-paca.fr
www.cnam-paca.fr

CNAM Centre de Toulon

7 rue Picot
83000 Toulon
Tél : 04 94 92 46 00/ 06 99 40 77 86
toulon@cnam-paca.fr
www.cnam-paca.fr

→ GRETA

Les GRETA (Groupements d'établissements de l'Éducation nationale) proposent des formations dans presque tous les domaines professionnels, du CAP au BTS, ainsi que la préparation à des CQP ou à des modules professionnels, des formations transversales : bureautique, langues, compétences clés..., la préparation aux concours administratifs et dans le cadre de la VAE (validation des acquis de l'expérience).

Publics : jeunes en insertion professionnelle, salariés, demandeurs d'emplois

Lieux : Alpes-de-Haute-Provence (Digne les bains), Hautes-Alpes (Gap), Alpes-Maritimes (Nice), Bouches-du-Rhône (Aix-en-Provence, Istres, Marseille), Vaucluse (Avignon), Var (La Seyne sur Mer)

Catalogue des formations, conditions d'admission, annuaire... en ligne sur

Académie d'Aix-Marseille

www.gretanet.com

Académie de Nice

www.greta.ac-nice.fr

Conjuguer travail et formation

→ L'alternance

L'alternance est une autre façon de faire des études tout en travaillant, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation pour suivre une formation diplômante ou qualifiante (du CAP au BTS et même au-delà), *voir aussi fiches Actuel Alternance et apprentissage n° 1.42*

→ La fonction publique

Les non bacheliers peuvent s'inscrire aux concours catégorie C (niveau brevet des collèges). Il existe également un dispositif destiné aux jeunes de 16 à moins de 28 ans sans qualification professionnelle : le **PACTE** (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalières et d'État)

www.fonction-publique.gouv.fr rubrique concours/ les autres recrutements

En savoir plus**Fiches Actuel**

Travailler dans la fonction publique d'État n° 2.01

Travailler dans la fonction publique territoriale n° 2.02

Travailler dans la fonction publique hospitalière n° 2.03

→ Les métiers de l'Armée

L'armée offre des possibilités de recrutement pour les jeunes non bacheliers. Elle propose des contrats rémunérés de courte durée qui peuvent être un tremplin vers une carrière militaire.

En savoir plus**Fiches Actuel**

Les métiers de la Défense nationale n° 2.541

Les métiers de la gendarmerie n° 2.542

→ Séjour à l'étranger

Le **séjour au pair** offre une expérience professionnelle de 6 à 12 mois à l'étranger : nourri, logé et indemnisé en contrepartie d'une aide-ménagère et de la garde d'enfants
Voir fiche Actuel Cidj Partir au pair à l'étranger n° 8.23.

Le **Corps Européen de Solidarité (CES), anciennement Service Volontaire Européen (SVE)** permet aux jeunes de 17 à 30 ans d'exprimer leur engagement personnel en effectuant un service volontaire non rémunéré et à temps complet d'une durée maximale de 12 mois dans un autre pays à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Union européenne.

Les jeunes volontaires se voient donner la possibilité de participer au travail quotidien d'organisations actives dans les domaines de l'information et des politiques de la jeunesse, du développement personnel et socioéducatif des jeunes, de l'engagement civique, de l'aide sociale, de l'inclusion des personnes défavorisées, l'accès à la formation aux premiers secours PSC1, d'une validation des acquis de l'expérience et d'une indemnisation.

→ Service civique

Le service civique concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans de nationalité française ou résidants en France depuis plus d'un an (sauf pour les étudiants et réfugiés).

Il s'agit d'effectuer au sein d'une association ou d'une collectivité locale une mission d'intérêt général pour une durée de 6 à 12 mois.

Les volontaires bénéficient d'une couverture sociale, de droits à la retraite, d'un accompagnement par un "tuteur", d'une formation aux valeurs civiques et citoyennes

Liste des structures d'accueil sur le site de l'agence du service civique :

www.service-civique.gouv.fr

⇒ En savoir plus

Fiches Actuel

Volontariat et bénévolat n° 5.61

Le Guide de l'engagement Provence-Alpes-Côte d'Azur à télécharger sur www.infojeunesse-paca.fr

À lire aussi :

Décrochage/difficultés scolaires : aides et solutions n° 1.17

Les métiers qui recrutent n° 3.01

Trouver un emploi sans diplôme n° 3.03

Les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi° 3.04

Les diplômes en formation continue jusqu'au bac n° 4.711

Conformément à une jurisprudence constante (Toulouse 14.01.1887), les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de documentalistes, ne sauraient engager la responsabilité des éditeurs.